Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 029-212902860-20260306-D03_2026_02-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
Arrondissement de Brest
Canton de Ploudiry

TRÉFLÉVÉNEZ

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE **TRÉFLÉVÉNEZ**

SEANCE DU 19 FEVRIER 2026

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
10	10	10

Date de convocation :
9/02/2026
Date d'affichage :
9/02/2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 19 février **à 20 heures**, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en salle de Conseil, sous la présidence de **M. Georges PHILIPPE, Maire**.

Présents : M. Stéphane HERRY, M. Georges PHILIPPE, M. Jean-Luc LE STANC, Mme Sandrine LAURENT, M. Didier SALAUN, M. Philippe DELPORTE, M. Christian QUENTEL, Mme Corinne BODREMON, Mme Karine SALIOU

Absent : M. Jean-Christophe JACQ (donne pouvoir à Didier SALAUN)

Secrétaire de séance : Corinne BODREMON

D03_2026_02 Subvention au Syndicat de Bassin de L'Elorn

Monsieur LE MAIRE présente le projet de restructuration parcellaire agricole sur la Commune.

Evoqué lors des comités de suivi captage, le projet de restructuration du parcellaire agricole pourrait contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau, en favorisant le pâturage, une meilleure rotation des cultures, ainsi que l'attribution de parcelles sensibles à des agriculteurs mettant en œuvre des pratiques adaptées.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder une subvention au Syndicat de bassin de l'Elorn pour 3000 € TTC.

Pour copie conforme au registre.

Le secrétaire de séance
Corinne BODREMON

Le Maire,
Georges PHILIPPE

MAIRIE DE TRÉFLÉVÉNEZ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
29800